RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01011
Numéro SIREN : 520 044 314
Nom ou dénomination : SODIMAGG

Ce dépôt a été enregistré le 31/05/2021 sous le numéro de dépôt 5562

cerfa N°15949*02
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 - SD 2020

Désignation de l'entreprise : SODIMAGG — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 13
Adresse de l'entreprise Lieu dit la Demi-Lune 95420 MAGNY EN VEXIN — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 2 0 0 4 4 3 1 4 0 0 0 2 6 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/10/2020

Tribunal de Commerce de Pontoise
31 MAI 2021
5562
copie conforme à l'original, le Gérant

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISE* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC	
	Frais de développement*	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	10 974	AG 10 974	
	Fonds commercial (1)	AH	12 698	AI	12 698
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISE* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	159 101	AO 31 301	127 799
	Constructions	AP	337 712	AQ 266 801	70 911
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	214 485	AS 181 600	32 885
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 118 150	AU 1 286 750	831 400
	Immobilisations en cours	AV	155 673	AW 155 673	
	Avances et acomptes	AX	30 000	AY	30 000
ACTIF IMMOBILISE* — IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	22 025 013	CV	22 025 013
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD	2 375	BE	2 375
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	90	BI	90
	TOTAL (II)	BJ	25 066 271	BK 1 933 101	23 133 170
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	2 272 971	BU	2 272 971
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	6 426	BW	6 426
ACTIF CIRCULANT — CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	186 923	BY	186 923
	Autres créances (3)	BZ	1 663 326	CA 161 951	1 501 375
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	2 186 135	CG	2 186 135
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	74 330	CI	74 330
	TOTAL (III)	CJ	6 390 110	CK 161 951	6 228 159
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	31 456 381	1A 2 095 052	29 361 329

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

cerfa

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 - SD 2020

Désignation de l'entreprise SODIMAGG — Néant ☐ *

				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 276 360)		DA	2 276 360
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	207 194
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	227 636
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	9 089 523
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	2 340 730
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	38 271
	TOTAL (I)		DL	14 179 714
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligatoires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	8 956 960
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	1 628 406
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	24 133
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	3 028 091
	Dettes fiscales et sociales		DY	1 541 166
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	2 701
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	15 181 457
	Ecarts de conversion passif * **TOTAL (V)**		ED	158
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	29 361 329

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre		1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)		1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	8 726 101
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

cerfa

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

DGFiP N° 2052 - SD 2020

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SODIMAGG — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA / FB / FC	33 339 497		FC	33 339 497
	Production vendue biens *	FD / FE / FF			FF	
	Production vendue services *	FG / FH / FI	547 115		FI	547 115
	Chiffres d'affaires nets *	FJ / FK / FL	33 886 612		FL	33 886 612
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	1 250
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	3 578
	Autres Produits (1) (11)				FQ	645 036
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	34 536 476
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	25 774 237
	Variation de stock (marchandises) *				FT	-63 514
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	48 936
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	3 542 070
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	331 030
	Salaires et traitements *				FY	1 724 779
	Charges sociales (10)				FZ	399 303
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *				GA	222 355
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	17 706
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	31 996 902
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	2 539 574
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	287 640
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	154
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	409 110
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	696 904
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	580 081
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	580 081
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	116 823
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	2 656 398

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

cerfa

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2053 - SD 2020

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise SODIMAGG — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	27 404
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	14 708
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	42 112
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 943
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	20 021
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	22 963
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	19 148
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	14 070
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	320 746
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	35 275 493
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	32 934 763
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	2 340 730

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	1 949
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	2 468
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
(9)	Dont transfert de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5 24 757)	A2	43 905
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	710
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — Facultatives A6 19 148 — Obligatoires A9 24 757		
	dont cotisations facultatives Madelin A7 19 148		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMENDES ET PENALITES	2 943	
AMTS DEROGATOIRES	216	
DEPRECIATION BRII ET TICKETS L	19 805	
REMB TICFE + REMB D'ASSURANCE		25 454
PRODUITS / EX ANTERIEURS		1 949

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
SOLDE GIE L COMMERCE		1 949

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

ANNEXE

ANNEXE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	O		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT			NA
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES			NA
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS	O		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES	O		
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	O		
LES EFFECTIFS	O		
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES	O		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			NA
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
ANNEXES COVID-19			NA
COMMENTAIRES			NA

ANNEXE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2020 dont le total est de 29 361 329.01 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 2 340 730.00 Euros.

L'exercice a une durée de 13 mois, recouvrant la période du 01/10/2019 au 31/10/2020.

Ces comptes annuels ont été établis le 28/12/2020.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Par décisions collectives des associés de la SARL SODIMAGG, prises le 14 septembre 2020 :

- la date de clôture de l'exercice social a été modifiée et reportée au 31 octobre.

- il a été décidé la fusion-aborption par SODIMAGG de la société V.L.M.J, filiale à 100%. Cette fusion a été réalisée le 27 octobre 2020, avec un effet rétroactif au 1er octobre 2019. Le mali de fusion a été comptabilisé en charge financière de l'exercice pour un montant de 409.110 euros.
Les déficits fiscaux reportables de la société V.L.M.J, pour un montant de 1.612.997 euros ont été imputés sur le bénéfice de l'exercice ; la demande d'agrément a été faites le 24 juillet 2020 et acceptée par réponse de l'administration fiscale en date du 9 février 2021.

En raison des deux évènements mentionnés ci-dessus la comparaison des comptes avec ceux de l'exerice précédent est rendue difficile.

Par ailleurs, l'entreprise constate que la crise sanitaire liée à la Covid-19 n'a pas d'impact significatif en raison de son activité principale de supermarché.

Dans le respect des mesures sanitaires décidées par le gouvernement elle a maintenu ses établissements ouverts pendant la période de confinement du printemps 2020, en dehors de quelques rayons.
Elle n'a pas subi de baisse de son chiffre d'affaires.

Elle n'a pas eu recours aux différentes mesures d'aides mises en place par le gouvernement en dehors du report d'échéances des emprunts pour un montant de 723 531 euros.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/10/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Evènements postérieurs à la clôture des comptes annuels

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la prolongation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-1310 constituent un évènement postérieur au 31 octobre 2020 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes

ANNEXE

annuels clos au 31 octobre 2020, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 octobre 2020 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

A la date d'arrêté des comptes de l'entreprise, celle-ci estime qu'il n'y aura pas d'impact significatif de ces nouvelles mesures sanitaires sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

La société a appliqué le règlement ANC n°2015-06 relatif aux immobilisations incorporelles.
La direction a considéré que le fonds de commerce inscrit à l'actif avait une durée de vie non limitée et n'était en conséquence pas amorti.
En l'absence de perte de valeur, cet actif n'a pas fait l'objet d'une dépréciation.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	15 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Matériels et outillages industriels	1 à 10 ans
- Logiciels informatiques	1 à 2 ans
- Agencts. amén. des terrains	15 ans
- Installations générales	5 à 15 ans
- Matériel de transport	2 à 4 ans
- Matériel de bureau inform.	3 à 10 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode du prix d'achat en "trois fois net" comprenant :

- le dernier prix d'achat net facturé (PNF)
- les frais accessoires d'achat
- les coût logistiques en provenance des centrales d'achats
- les ristournes et coopérations commerciales perçues

ANNEXE

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

INTÉGRATION FISCALE

La société SODIMAGG est la Société Mère d'un groupe d'intégration fiscale constitué aves les sociétés SOFICHAR et SODIGEMA (avant la fusion, la société VLMJ était égalemnt dans le périmètre).

La convention d'intégration fiscale prévoit que les filles comptabilisent dans leurs comptes l'impôt qu'elles auraient eu à acquitter en l'absence d'intégration fiscale, l'économie ou la charge complémentaire étant comptabilisée dans la Société Mère.

Au titre de l'exercice clos le 31/10/2020, le bénéfice d'ensemble ressort à 3.097.545 € et la charge complémentaire d'impôt à 33.343 €, comptabilisée chez SODIMAGG.

ANNEXE

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETES	REEVALUES	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
Mali TUP Magny Developpement			12 698	12 698
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL			**12 698**	**12 698**

TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)	12 698

ANNEXE

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	23 088		584
CORPORELLES	Terrains		24 973		134 128
	Constructions	Sur sol propre	322 027		
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.	15 685		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		174 203		40 282
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	382 178		1 431 824
		Matériel de transport	86 586		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	162 720		54 841
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours		155 673		
	Avances et acomptes				30 000
		TOTAL	1 324 047		1 691 075
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		22 232 958		
	Autres titres immobilisés		4 743		153
	Prêts et autres immobilisations financières		90		
		TOTAL	22 237 790		153
		TOTAL GENERAL	23 584 925		1 691 811

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			23 672	
CORPORELLES	Terrains				159 101	
	Constructions	Sur sol propre			322 027	
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons			15 685	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				214 485	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			1 814 002	
		Matériel de transport			86 586	
		Mat. bureau, inform., mobilier			217 562	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				155 673	
	Avances et acomptes				30 000	
		TOTAL			3 015 001	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				22 232 958	
	Autres titres immobilisés				4 896	
	Prêts & autres immob. financières				90	
		TOTAL	210 465		22 027 478	
		TOTAL GENERAL				

ANNEXE

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	[illegible]	584		10 974
Terrains			31 301		31 301
Constructions	Sur sol propre	231 084	23 258		254 342
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	10 760	1 699		12 459
Inst. techniques matériel et outil. industriels		138 825	42 775		181 600
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	192 368	800 519		992 886
	Matériel de transport	79 849	2 700		82 550
	Mat. bureau et informatiq., mob.	159 986	51 329		211 315
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	812 872	953 581		1 766 453
	TOTAL GENERAL	823 262	954 165		1 777 427

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	TOTAL							
A. Immob. incorpor.	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage						119		-119
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div		216			14 589		-14 373
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL		216			14 708		-14 492
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL			216			14 708		-14 492
Total général non ventilé			216			14 708		-14 492

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	52 763	216	14 708	38 271
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL	**52 763**	**216**	**14 708**	**38 271**
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles	155 673			155 673
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation	207 945		207 945	
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	3 578		3 578	
	Autres provisions pour dépréciation	343 311	19 805	201 165	161 951
	TOTAL	**710 508**	**19 805**	**412 688**	**317 624**
	TOTAL GENERAL		20 021		
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises - d'exploitation			3 578	
	Dont dotations & reprises - financières				
	Dont dotations & reprises - exceptionnelles		20 021	14 708	

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ANNEXE

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
SODIGEMA - 0 Rue du Général Gallieni 93110 Rosny sous Bois - 311146435	190 000	1 042 221	100.00	10 942 030	10 942 030	-367 987		26 496 741	1 083 905	
SOFICHAR - 0 Route de Mantes 95420 Magny En Vexin - 407659879	576 000	6 380 054	100.00	5 220 792	5 220 792	-750 824		884 736	307 819	287 640
SODIMO - 1 Rue Gutemberg 95420 Magny En Vexin - 824768998	2 000	-82 881	99.00	1 980	1 980	-243		128 000	-28 580	
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		90		90
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		186 923	186 923	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés		1 568	1 568	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	86 617	86 617	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés	30 534	30 534	
		Divers			
	Groupe et associés (2)		616 017	616 017	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		928 590	928 590	
	Charges constatées d'avance		74 330	74 330	
	TOTAUX		**1 924 669**	**1 924 579**	**90**

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

ANNEXE

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

SARL SODIMAGG
520 044 314 00026
Route de Mantes
95420 Magny-en-Vexin

ANNEXE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	74 330
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**74 330**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	126 339
Autres créances	673 286
Disponibilités	
TOTAL	**799 625**

ANNEXE

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	227 636.00	10.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	227 636.00	10.00

ANNEXE

CRÉANCES ET DETTES NON COMPTABILISÉES D'IMPÔT DIFFÉRÉ

NATURE	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DÉCALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix						
-						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
-						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
-						
14 Amortissements dérogatoires						
-						
-						
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- congés payés						
- participation des salariés		52 835		38 765		14 070
- contribution sociale de solidarité		11 490		7 983		19 473
- autres		71 879		4 890		76 769
32 A déduire ultérieurement						
- provisions pour propres assureur						
- provisions pour retraite						
- autres						
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées (à ventiler)						
TOTAL	**136 204**		**12 873**	**38 765**	**110 312**	
II. ÉLÉMENTS À IMPUTER						
- Déficits reportables fiscalement						
- Moins values à long terme						
- Autres						
III. ELÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						
- Réserve spéciale des plus-values à long terme						
- Réserve spéciale des profits de construction						
- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion						
- Autres						

ANNEXE

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	8 956 960	2 525 737	5 523 036	908 186
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		3 028 091	3 028 091		
Personnel & comptes rattachés		272 004	272 004		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		120 098	120 098		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	886 610	886 610		
	Taxe sur la valeur ajoutée	119 621	119 621		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	142 832	142 832		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		1 628 406	1 628 406		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		2 701	2 701		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		**15 157 323**	**8 726 101**	**5 523 036**	**908 186**

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 388 000
Emprunts remboursés en cours d'exer. 1 226 071
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	32 422
Emprunts et dettes financières divers	26 833
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 140
Dettes fiscales et sociales	484 302
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**712 697**

ANNEXE

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 111 455.00 Euros.
Cet engagement n'a pas été comptabilisé.
Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	0.50 %
Table de mortalité	INSEE 2015-2017
Départ volontaire à	62 ans

Taux évol° salaires : 1.50%

ENGAGEMENTS DONNÉS

Emprunt CREDIT MUTUEL de nominal 4 250 K euros (objet : acquisition SODIMAGG - 2010)
- Nantissement de 2 300 titres SODIMAGG ;
- Engagement à ne procéder à une distribution de dividendes que dès lors que la CAF consolidée aura permis d'assurer le service de la dette consolidée ;
- Maintien des actifs chez SODIMAGG et SOFICHAR.

Solde restant dû au 31/10/2020 : 806 101.25 euros

Emprunt BPI de nominal 4 250 K euros (objet : acquisition SODIMAGG - 2010)
- Caution personnelle du dirigeant, M. Julien TRAULLE, à hauteur de 20% de l'encours du crédit soit 351 127 euros au 30/09/2018 ;
- Nantissement de 2 300 titres SODIMAGG.

Solde restant dû au 31/10/2020 : 911 385.15 euros

Emprunt CREDIT MUTUEL de nominal 169 K euros (objet : acquisition V.L.-MJ - 2017)
- Nantissement des parts sociales V.L.-MJ (valeur : 207 945 euros au 30/09/2018)

Solde restant dû au 31/10/2020 : 92 138.50 euros

Emprunt BPI de nominal 169 K euros (objet : acquisition V.L.-MJ - 2017) :
- Nantissement des parts sociales V.L.-MJ (valeur : 207 945 euros au 30/09/2018).

Solde restant dû au 31/10/2020 : 92 151.66 euros

Emprunt BPI de nominal 300 K euros (objet : travaux et aménagements - 2017) :
- Caution SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt ;
- Nantissement des fonds de commerce SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt.

Solde restant dû au 31/10/2020 : 73 575.97 euros

Emprunt CREDIT MUTUEL de nominal 300 K euros (objet : travaux et aménagements - 2017)
- Caution SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt ;
- Nantissement des fonds de commerce SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt.

Solde restant dû au 31/10/2020 : 26 345.34 euros

Emprunt CREDIT MUTUEL de nominal 5 000 K euros (objet : acquisition SOGEMA - 2014)
- Caution SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt ;
- Nantissement des fonds de commerce SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt ;
- Nantissement des 200 actions SODIGEMA d'une valeur de 10 942 030 euros.

Solde restant dû au 31/10/2020 : 2 720 755.03 euros

ANNEXE

Emprunt BPI de nominal 5 000 K euros (objet : acquisition SODIGEMA - 2014) :

- Caution SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt ;
- Nantissement des fonds de commerce SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt ;
- Nantissement des 200 actions SODIGEMA d'une valeur de 10 942 030 euros.

Solde restant dû au 31/12/2020 : 2 811 017.68 euros

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	358 798					358 798
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
Nantissements de parts sociales - CRD	7 533 471					7 533 471
Voir détail ci-dessus						
TOTAL (1)	**7 892 269**					**7 892 269**

	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions	111 455					111 455
TOTAL	**8 003 724**					**8 003 724**

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
Nantissements de fonds de commerce reçus de SOFICHAR ; Capital restant dû						
- Emprunt Crédit Mutuel 5 000 k€			2 720 733			2 720 733
- Emprunt BPI 5 000 k€			2 811 018			2 811 018
- Emprunt Crédit Mutuel 300 k€			26 345			26 345
- Emprunt BPI 300 k€			73 576			73 576
Caution personnelle du dirigeant pour l'emprunt BPI de nominal 4 250 k€		182 277				182 277

ANNEXE

à hauteur de 20% de l'encours							
TOTAL							

ANNEXE

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Nantissements de parts sociales :
- Emprunt Crédit Mutuel 4 250 k€ / Nantissement 2 300 titres SODIMAGG : 806 101 €
- Emprunt BPI 4 250 k€ / Nantissement 2 300 titres SODIMAGG : 911 385 €
- Emprunt Crédit Mutuel 169 k€ / Nantissement titres VLMJ : 92 138 €
- Emprunt BPI 169 k€ / Nantissement titres VLMJ : 92 152 €
- Emprunt Crédit Mutuel 5 000 k€ / Nantissement 200 titres SODIGEMA : 2 720 755 €
- Emprunt BPI 5 000 k€ / Nantissement 200 titres SODIGEMA : 2 811 018 €

Nantissement du fonds de commerce :
- Emprunt CM et BPI 5 000 k€ + CM et BPI 300 k€ ; nant. fonds de commerce E.LECLERC : 5 631 k€

ANNEXE

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant de honoraires facturés, au titre du contrôle légal des comptes, par le Commissaire aux comptes s'élève à 17.893 euros contre 11.550 euros sur l'exercice N-1.

ANNEXE

LES EFFECTIFS

	31/10/2020	30/09/2019
Personnel salarié :	**66.01**	**68.00**
Ingénieurs et cadres	1.53	2.00
Agents de maîtrise	6.92	6.00
Employés et techniciens	57.56	60.00
Ouvriers		

ANNEXE

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Ventes de marchandises	25 712 973		25 712 973
Ventes station	7 626 524		7 626 524
Coopérations commerciales	396 960		396 960
Commissions sur ventes	77 752		77 752
Ventes de cartons et déchêts	4 270		4 270
Locations immobilières	29 606		29 606
Locations de véhicules	38 526		38 526
Chiffre d'affaires	**33 886 611**		**33 886 611**

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 539 574	2 596 078	313 380	2 226 194
RÉSULTAT FINANCIER	116 823	33 224	9 303	107 520
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	19 148	19 148	5 361	13 787
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS	-14 070	-52 634	-14 738	668

AUDIT CERTIFICATION D'ENTREPRISE – SARL ACDE
74 Avenue de Thiès B.P. 65173 – 14075 CAEN CEDEX 5
Société de Commissaires aux Comptes

Olivier Lecomte
27 avenue du 6 Juin – 14000 CAEN

Membres de la Compagnie Régionale de CAEN

SODIMAGG

S.A.R.L.
au capital de 2 276 360 €

Siège social :
Routes de Mantes, Lieu dit la Demi Lune
95420 MAGNY EN VEXIN

RCS 520.044.314

- - - - -

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2020

Ce rapport contient 4 pages

SODIMAGG

S.A.R.L. au capital de 2 276 360 €

Siège social : Routes de Mantes, Lieu dit la Demi Lune

95420 MAGNY EN VEXIN

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 30/10/2020

A l'assemblée de la société SARL SODIMAGG,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 223-17 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 223-17 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Convention soumise à l'approbation de l'assemblée

- *Convention intervenue au cours de l'exercice écoulé*

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée, en application des dispositions de l'article L. 223-19 du code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

- *Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé*

En application de l'article R. 223-16 du code de commerce, nous avons été informé que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Contrat de location gérance avec la société S.A.S. Sofichar

Personne concernée : Monsieur Julien Traullé en sa qualité de Gérant de la société S.A.R.L. Sodimagg, elle-même Présidente de la société S.A.S. Sofichar

Nature et objet : La société S.A.R.L. Sodimagg conclu un contrat de location gérance en date du 1er avril 2010 avec la S.A.S. SOFICHAR.

Modalité : Le contrat est conclu pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction. La redevance comptabilisée en charge sur l'exercice clos au 31 octobre 2020 est d'un montant de 884 736 € HT, comprenant une régularisation de loyer de 1 876 € HT.

Convention d'intégration fiscale

Personne concernée : Monsieur Julien Traullé en sa qualité de Gérant de la société S.A.R.L. Sodimagg, elle-même Présidente de la société S.A.S. Sofichar

Nature et objet : Une convention d'intégration fiscale a été conclu depuis le 1er avril 2010 avec les sociétés SODIMAGG et SOFICHAR.

Convention de rémunération de compte courant :

a) Personne concernée : Monsieur Jean-Luc Traullé en sa qualité d'associé de la société S.A.R.L. Sodimagg

Nature et objet : La société a mis en place à compter du 1er avril 2016 une convention de rémunération des comptes courants. Les avances de trésorerie reçues par la société S.A.R.L. Sodimagg de personnes physiques ont été rémunérées au taux de 1.19% à compter du 1/10/2019.

Modalités : Au 31/10/2021, le compte courant de Mr Jean Luc Traullé est créditeur d'un montant de 482 519 €. Le montant des intérêts à verser à Mr Jean Luc Traullé s'élève à 6 230 €.

b) Personne concernée : Monsieur Julien Traullé en sa qualité de Gérant de la société S.A.R.L. Sodimagg, elle-même Présidente de la société S.A.S. Sofichar et Associée unique de la S.A.S. Sodigema.

Nature et objet : La société a mis en place à compter du 2 Octobre 2013 une convention de rémunération des comptes courants des sociétés S.A.R.L. Sodimagg, S.A.S. Sofichar et S.A.S. Sodigema. Les avances de trésorerie des comptes courants créditeurs des personnes morales ont été rémunérées à 1.40% à compter du 1 Octobre 2018.

Modalités : Au 31/10/2020, le compte de la société S.A.S. Sofichar est créditeur de 750 824 €. Le montant des intérêts à verser à la société S.A.S. Sofichar s'élève à 10 764 €.

Au 31/10/2020, le compte courant de la société S.A.S. Sodigema est créditeur de 367 987 €. Le montant des intérêts à verser à la société S.A.S. Sodigema s'élève à 9 840 €.

Convention de rémunération de Présidente avec la société S.A.S. Sodigema

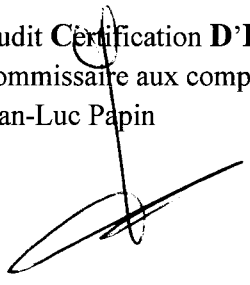
Personne concernée : Monsieur Julien Traullé en sa qualité de Gérant de la société S.A.R.L. Sodimagg, elle-même Présidente de la société S.A.S. Sodigema.

Nature et objet : Par décision de l'Associé Unique, la société S.A.RL. Sodimagg perçoit une rémunération annuelle au titre de ses fonctions de Présidente.

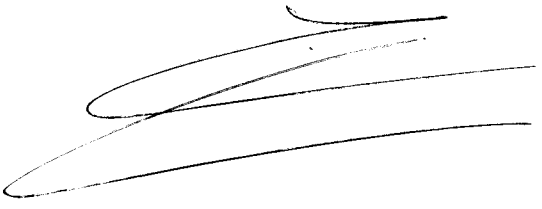
Modalités : Au 30/09/2019, la rémunération de Présidente représente un produit de 552 500 € HT.

Fait à Caen, le 8 Avril 2021

Audit **C**ertification **D'E**ntreprise
Commissaire aux comptes
Jean-Luc Papin



Olivier Lecomte
Commissaire aux comptes



AUDIT CERTIFICATION D'ENTREPRISE – SARL ACDE
74 Avenue de Thiès B.P. 65173 – 14075 CAEN CEDEX 5
Société de Commissaires aux Comptes

Olivier Lecomte
27 avenue du 6 Juin – 14000 CAEN

Membres de la Compagnie Régionale de CAEN

SODIMAGG

S.A.R.L.
au capital de 2 276 360 €

Siège social :
Routes de Mantes, Lieu dit la Demi Lune
95420 MAGNY EN VEXIN

RCS 520.044.314

- - - - -

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2020

Ce rapport contient 5 pages et 26 annexes

SODIMAGG
S.A.R.L. au capital de 2 276 360 €
Siège social : Routes de Mantes, Lieu dit la Demi Lune
95420 MAGNY EN VEXIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/10/2020

Aux Associés de la SARL SODIMAGG,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la S.A.R.L. SODIMAGG relatifs à l'exercice de 13 mois clos le 31/10/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

- *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/19 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne :

- la méthode de valorisation et de détermination des stocks décrite au point « Stocks » de l'annexe ;
- la méthode de valorisation des titres de participation décrite au point « Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » de l'annexe ;
- le contrôle des procédures et la validation du chiffre d'affaires.
- Ainsi que pour cet exercice les opérations de la fusion-absorption de la société VLMJ comme indiqué dans les faits caractéristiques de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

- *Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels*

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

- *Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels*

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Caen, le 8 Avril 2021

Audit **C**ertification **D'E**ntreprise
Commissaire aux comptes
Jean-Luc Papin



Olivier Lecomte
Commissaire aux comptes



BILAN ACTIF

ACTIF	Valeurs au 31/10/20 Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	Valeurs au 30/09/19
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	10 974	10 974		
Fonds commercial (1)	12 698		12 698	12 698
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	159 101	31 301	127 799	24 973
Constructions	337 712	266 801	70 911	95 868
Installations tech., matériel et outillages industriels	214 485	181 600	32 885	35 378
Autres immobilisations corporelles	2 118 150	1 286 750	831 400	199 283
Immobilisations corporelles en cours	155 673	155 673		
Avances et acomptes	30 000		30 000	
Immobilisations financières (2)				
Participations	22 025 013		22 025 013	22 025 013
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	2 375		2 375	4 743
Prêts				
Autres immobilisations financières	90		90	90
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**25 066 271**	**1 933 101**	**23 133 170**	**22 398 045**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 272 971		2 272 971	909 464
Avances et acomptes versés sur commandes	6 426		6 426	
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	186 923		186 923	81 831
Personnel et comptes rattachés (3)	1 568		1 568	438
Créances fiscales et sociales (3)	117 151		117 151	97 986
Groupe et associés (3)	616 017		616 017	1 723 026
Débiteurs divers (3)	928 590	161 951	766 639	664 718
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 186 135		2 186 135	764 241
Charges constatées d'avance (3)	74 330		74 330	77 765
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**6 390 110**	**161 951**	**6 228 159**	**4 319 469**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**31 456 381**	**2 095 052**	**29 361 329**	**26 717 514**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Audit Certification
D'Entreprise

Commissaire aux comptes

BILAN PASSIF

PASSIF	Valeurs au 31/10/20	Valeurs au 30/09/19
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 2 276 360)	2 276 360	2 276 360
Primes d'émission, de fusion, d'apport	207 194	207 194
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	227 636	227 636
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	9 089 523	7 661 383
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 340 730	1 428 140
SITUATION NETTE	14 141 443	11 800 713
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	38 271	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**14 179 714**	**11 800 713**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	8 956 960	9 294 287
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	1 628 406	1 972 586
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	24 133	36 793
Fournisseurs	2 858 951	2 223 605
Fournisseurs, factures non parvenues	169 140	225 342
Dettes fiscales et sociales	1 541 166	1 163 198
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		408
Autres dettes	2 701	582
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**15 181 457**	**14 916 800**
Écarts de conversion passif	158	
TOTAL GÉNÉRAL	**29 361 329**	**26 717 514**
(1) Dont à plus d'un an	*6 431 222*	
(1) Dont à moins d'un an	*8 726 101*	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		*41 315*
(3) Dont emprunts participatifs		

Audit Certification
D'Entreprise

Commissaire aux comptes

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/10/19 au 31/10/20			Du 01/10/18 au 30/09/19
	France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	33 339 497		33 339 497	28 024 129
Production vendue (biens et services)	547 115		547 115	441 377
Montant net du chiffre d'affaires	**33 886 612**		**33 886 612**	**28 465 506**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 250	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			3 578	126 360
Autres produits			645 036	528 189
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			**34 536 476**	**29 120 055**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			25 774 237	22 752 680
Variation de stocks			-63 514	33 475
Achats de matières premières et autres approvisionnements			48 936	43 301
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes			3 542 070	2 921 778
Impôts, taxes et versements assimilés			331 030	217 941
Salaires et traitements			1 724 779	1 242 063
Charges sociales			399 303	347 269
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			222 355	97 632
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			17 706	22 192
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			**31 996 902**	**27 678 332**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**2 539 574**	**1 441 723**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				

Audit Certification
D'Entreprise

Commissaire aux comptes

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs 1 949

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

	Du 01/10/19 Au 31/10/20	Du 01/10/18 Au 30/09/19
Produits financiers		
De participation (3)	287 640	750 600
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	154	7 604
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges	409 110	32 920
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**696 904**	**791 124**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	580 081	192 157
Différences négatives de change		
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**580 081**	**192 157**
RÉSULTAT FINANCIER	**116 823**	**598 967**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**2 656 398**	**2 040 690**
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	27 404	1 224
Sur opérations en capital		2 500
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	14 708	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**42 112**	**3 724**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 943	3 692
Sur opérations en capital		
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	20 021	113 441
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**22 963**	**117 133**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**19 148**	**-113 409**
Participation des salariés aux résultats	14 070	52 634
Impôt sur les bénéfices	320 746	446 507
TOTAL DES PRODUITS	**35 275 493**	**29 914 902**
TOTAL DES CHARGES	**32 934 763**	**28 486 762**
Bénéfice ou Perte	**2 340 730**	**1 428 140**

Audit Certification
D'Entreprise

Commissaire aux comptes

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE

Audit Certification
D'Entreprise

Commissaire aux comptes

ANNEXE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations Produites	Non produites NS	Non produites NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	O		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT			NA
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES			NA
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS	O		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES	O		
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	O		
LES EFFECTIFS	O		
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES	O		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			NA
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
ANNEXES COVID-19			NA
COMMENTAIRES			NA

Audit Certification
D'Entreprise

Commissaire aux comptes

ANNEXE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2020 dont le total est de 29 361 329.01 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 2 340 730.00 Euros.

L'exercice a une durée de 13 mois, recouvrant la période du 01/10/2019 au 31/10/2020.

Ces comptes annuels ont été établis le 28/12/2020.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Par décisions collectives des associés de la SARL SODIMAGG, prises le 14 septembre 2020 :

- la date de clôture de l'exercice social a été modifiée et reportée au 31 octobre.

- il a été décidé la fusion-aborption par SODIMAGG de la société V.L.M.J, filiale à 100%. Cette fusion a été réalisée le 27 octobre 2020, avec un effet rétroactif au 1er octobre 2019. Le mali de fusion a été comptabilisé en charge financière de l'exercice pour un montant de 409.110 euros.
Les déficits fiscaux reportables de la société V.L.M.J, pour un montant de 1.612.997 euros ont été imputés sur le bénéfice de l'exercice ; la demande d'agrément a été faites le 24 juillet 2020 et acceptée par réponse de l'administration fiscale en date du 9 février 2021.

En raison des deux évènements mentionnés ci-dessus la comparaison des comptes avec ceux de l'exerice précédent est rendue difficile.

Par ailleurs, l'entreprise constate que la crise sanitaire liée à la Covid-19 n'a pas d'impact significatif en raison de son activité principale de supermarché.

Dans le respect des mesures sanitaires décidées par le gouvernement elle a maintenu ses établissements ouverts pendant la période de confinement du printemps 2020, en dehors de quelques rayons.
Elle n'a pas subi de baisse de son chiffre d'affaires.

Elle n'a pas eu recours aux différentes mesures d'aides mises en place par le gouvernement en dehors du report d'échéances des emprunts pour un montant de 723 531 euros.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

Audit Certification
D'Entreprise

Commissaire aux comptes

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/10/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Evènements postérieurs à la clôture des comptes annuels

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la prolongation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-1310 constituent un évènement postérieur au 31 octobre 2020 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes

ANNEXE

annuels clos au 31 octobre 2020, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 octobre 2020 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

A la date d'arrêté des comptes de l'entreprise, celle-ci estime qu'il n'y aura pas d'impact significatif de ces nouvelles mesures sanitaires sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

La société a appliqué le règlement ANC n°2015-06 relatif aux immobilisations incorporelles.
La direction a considéré que le fonds de commerce inscrit à l'actif avait une durée de vie non limitée et n'était en conséquence pas amorti.
En l'absence de perte de valeur, cet actif n'a pas fait l'objet d'une dépréciation.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	15 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Matériels et outillages industriels	1 à 10 ans
- Logiciels informatiques	1 à 2 ans
- Agencts. amén. des terrains	15 ans
- Installations générales	5 à 15 ans
- Matériel de transport	2 à 4 ans
- Matériel de bureau inform.	3 à 10 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode du prix d'achat en "trois fois net" comprenant :

- le dernier prix d'achat net facturé (PNF)
- les frais accessoires d'achat
- les coût logistiques en provenance des centrales d'achats
- les ristournes et coopérations commerciales perçues

Audit Certification
D'Entreprise

Commissaire aux comptes

ANNEXE

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

INTÉGRATION FISCALE

La société SODIMAGG est la Société Mère d'un groupe d'intégration fiscale constitué aves les sociétés SOFICHAR et SODIGEMA (avant la fusion, la société VLMJ était égalemnt dans le périmètre).

La convention d'intégration fiscale prévoit que les filles comptabilisent dans leurs comptes l'impôt qu'elles auraient eu à acquitter en l'absence d'intégration fiscale, l'économie ou la charge complémentaire étant comptabilisée dans la Société Mère.

Au titre de l'exercice clos le 31/10/2020, le bénéfice d'ensemble ressort à 3.097.545 € et la charge complémentaire d'impôt à 33.343 €, comptabilisée chez SODIMAGG.

Audit Certification
D'Entreprise

Commissaire aux comptes

ANNEXE

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
Mali TUP Magny Developpement			12 698	12 698
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL			**12 698**	**12 698**
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)	12 698			

Audit Certification D'Entreprise

Commissaire aux comptes

ANNEXE

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
INCORPOR.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**	23 088		584
CORPORELLES	Terrains		24 973		134 128
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	322 027		
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui			
CORPORELLES	Constructions	Inst. générales, agencts & aménagts construct.	15 685		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel & outillage industriels		174 203		40 282
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	382 178		1 431 824
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Matériel de transport	86 586		
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Matériel de bureau & mobilier informatique	162 720		54 841
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Emballages récupérables & divers			
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		155 673		
CORPORELLES	Avances et acomptes				30 000
		TOTAL	1 324 047		1 691 075
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
FINANCIERES	Autres participations		22 232 958		
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		4 743		153
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		90		
		TOTAL	22 237 790		153
		TOTAL GENERAL	23 584 925		1 691 811

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
INCORPOR.	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**			23 672	
CORPORELLES	Terrains				159 101	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre			322 027	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui				
CORPORELLES	Constructions	Inst. gal. agen. amé. cons			15 685	
CORPORELLES	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				214 485	
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			1 814 002	
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Matériel de transport			86 586	
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Mat. bureau, inform., mobilier			217 562	
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Emb. récupérables & divers				
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours				155 673	
CORPORELLES	Avances et acomptes				30 000	
		TOTAL			3 015 121	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
FINANCIERES	Autres participations			207 945	22 025 013	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés			2 520	2 375	
FINANCIERES	Prêts & autres immob. financières				90	
		TOTAL		210 465	22 027 478	
		TOTAL GENERAL		210 465	25 066 271	

Audit Certification
D'Entreprise

Commissaire aux comptes

ANNEXE

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	**TOTAL**				
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL**	10 390	584		10 974
Terrains			31 301		31 301
Constructions	Sur sol propre	231 085	23 258		254 342
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	10 760	1 699		12 459
Inst. techniques matériel et outil. industriels		138 825	42 775		181 600
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	192 368	800 519		992 886
	Matériel de transport	79 849	2 700		82 550
	Mat. bureau et informatiq., mob.	159 986	51 329		211 315
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	812 872	953 581		1 766 453
	TOTAL GENERAL	**823 262**	**954 165**		**1 777 427**

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	**TOTAL**							
A. Immob. incorpor.	**TOTAL**							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage						119		-119
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div		216			14 589		-14 373
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL		216			14 708		-14 492
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL			**216**			**14 708**		**-14 492**
Total général non ventilé			**216**			**14 708**		**-14 492**

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

Audit Certification D'Entreprise

Commissaire aux comptes

ANNEXE

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	52 763	216	14 708	38 271
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL	**52 763**	**216**	**14 708**	**38 271**
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles	155 673			155 673
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation	207 945		207 945	
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	3 578		3 578	
	Autres provisions pour dépréciation	343 311	19 805	201 165	161 951
	TOTAL	**710 508**	**19 805**	**412 688**	**317 624**
	TOTAL GÉNÉRAL	**763 271**	**20 021**	**427 396**	**355 895**
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises - d'exploitation			3 578	
	Dont dotations & reprises - financières				
	Dont dotations & reprises - exceptionnelles		20 021	14 708	

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

Audit Certification
D'Entreprise

Commissaire aux comptes

ANNEXE

Audit Certification D'Entreprise
Commissaire aux comptes

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8) Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
SODIGEMA - 0 Rue du Général Gallieni 93110 Rosny sous Bois - 311146435	190 000	1 042 221	100.00	10 942 030	10 942 030	-367 987		26 494 741	1 083 905	
SOFICHAR - 0 Route de Mantes 95420 Magny En Vexin - 407659879	576 000	6 380 054	100.00	5 220 792	5 220 792	-750 824		884 736	307 819	287 640
SODIMO - 1 Rue Gutemberg 95420 Magny En Vexin - 824768998	2 000	-82 881	99.00	1 980	1 980	-243		128 000	28 580	
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		90		90
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		186 923	186 923	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés		1 568	1 568	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	86 617	86 617	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés	30 534	30 534	
		Divers			
	Groupe et associés (2)		616 017	616 017	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		928 590	928 590	
	Charges constatées d'avance		74 330	74 330	
	TOTAUX		**1 924 669**	**1 924 579**	**90**

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

Audit Certification
D'Entreprise

Commissaire aux comptes

ANNEXE

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

SARL SODIMAGG
520 044 314 00026
Route de Mantes
95420 Magny-en-Vexin

Audit Certification
D'Entreprise

Commissaire aux comptes

ANNEXE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	74 330
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**74 330**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	126 339
Autres créances	673 286
Disponibilités	
TOTAL	**799 625**

Audit Certification
D'Entreprise

Commissaire aux comptes

ANNEXE

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	227 636.00	10.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	227 636.00	10.00

Audit Certification
D'Entreprise

Commissaire aux comptes

ANNEXE

CRÉANCES ET DETTES NON COMPTABILISÉES D'IMPÔT DIFFÉRÉ

NATURE	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DÉCALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix						
-						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
-						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
-						
14 Amortissements dérogatoires						
-						
-						
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- congés payés						
- participation des salariés	52 835			38 765	14 070	
- contribution sociale de solidarité	11 490		7 983		19 473	
- autres	71 879		4 890		76 769	
32 A déduire ultérieurement						
- provisions pour propres assureur						
- provisions pour retraite						
- autres						
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées (à ventiler)						
TOTAL	**136 204**		**12 873**	**38 765**	**110 312**	
II. ÉLÉMENTS À IMPUTER						
- Déficits reportables fiscalement						
- Moins values à long terme						
- Autres						
III. ELÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						
- Réserve spéciale des plus-values à long terme						
- Réserve spéciale des profits de construction						
- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion						
- Autres						

Audit Certification
D'Entreprise

Commissaire aux comptes

ANNEXE

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	8 956 960	2 525 737	5 523 036	908 186
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		3 028 091	3 028 091		
Personnel & comptes rattachés		272 004	272 004		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		120 098	120 098		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	886 610	886 610		
	Taxe sur la valeur ajoutée	119 621	119 621		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	142 832	142 832		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		1 628 406	1 628 406		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		2 701	2 701		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		**15 157 323**	**8 726 101**	**5 523 036**	**908 186**

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 388 000
Emprunts remboursés en cours d'exer. 1 226 071
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

Audit Certification
D'Entreprise

Commissaire aux comptes

ANNEXE

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	32 422
Emprunts et dettes financières divers	26 833
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 140
Dettes fiscales et sociales	484 302
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**712 697**

Audit Certification
D'Entreprise

Commissaire aux comptes

ANNEXE

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 111 455.00 Euros.
Cet engagement n'a pas été comptabilisé.
Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	0.50 %
Table de mortalité	INSEE 2015-2017
Départ volontaire à	62 ans

Taux évol° salaires : 1.50%

ENGAGEMENTS DONNÉS

Emprunt CREDIT MUTUEL de nominal 4 250 K euros (objet : acquisition SODIMAGG - 2010)
- Nantissement de 2 300 titres SODIMAGG ;
- Engagement à ne procéder à une distribution de dividendes que dès lors que la CAF consolidée aura permis d'assurer le service de la dette consolidée ;
- Maintien des actifs chez SODIMAGG et SOFICHAR.

Solde restant dû au 31/10/2020 : 806 101.25 euros

Emprunt BPI de nominal 4 250 K euros (objet : acquisition SODIMAGG - 2010)
- Caution personnelle du dirigeant, M. Julien TRAULLE, à hauteur de 20% de l'encours du crédit soit 351 127 euros au 30/09/2018 ;
- Nantissement de 2 300 titres SODIMAGG.

Solde restant dû au 31/10/2020 : 911 385.15 euros

Emprunt CREDIT MUTUEL de nominal 169 K euros (objet : acquisition V.L.-MJ - 2017)
- Nantissement des parts sociales V.L.-MJ (valeur : 207 945 euros au 30/09/2018)

Solde restant dû au 31/10/2020 : 92 138.50 euros

Emprunt BPI de nominal 169 K euros (objet : acquisition V.L.-MJ - 2017) :
- Nantissement des parts sociales V.L.-MJ (valeur : 207 945 euros au 30/09/2018).

Solde restant dû au 31/10/2020 : 92 151.66 euros

Emprunt BPI de nominal 300 K euros (objet : travaux et aménagements - 2017) :
- Caution SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt ;
- Nantissement des fonds de commerce SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt.

Solde restant dû au 31/10/2020 : 73 575.97 euros

Emprunt CREDIT MUTUEL de nominal 300 K euros (objet : travaux et aménagements - 2017)
- Caution SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt ;
- Nantissement des fonds de commerce SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt.

Solde restant dû au 31/10/2020 : 26 345.34 euros

Emprunt CREDIT MUTUEL de nominal 5 000 K euros (objet : acquisition SOGEMA - 2014)
- Caution SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt ;
- Nantissement des fonds de commerce SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt ;
- Nantissement des 200 actions SODIGEMA d'une valeur de 10 942 030 euros.

Solde restant dû au 31/10/2020 : 2 720 755.03 euros

Audit Certification D'Entreprise
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Emprunt BPI de nominal 5 000 K euros (objet : acquisition SODIGEMA - 2014) :

- Caution SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt ;
- Nantissement des fonds de commerce SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt ;
- Nantissement des 200 actions SODIGEMA d'une valeur de 10 942 030 euros.

Solde restant dû au 31/12/2020 : 2 811 017.68 euros

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	358 798					358 798
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
Nantissements de parts sociales - CRD	7 533 471					7 533 471
Voir détail ci-dessus						
TOTAL (1)	**7 892 269**					**7 892 269**

	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions	111 455					111 455
TOTAL	**8 003 724**					**8 003 724**

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
Nantissements de fonds de commerce reçus de SOFICHAR ; Capital restant dû						
- Emprunt Crédit Mutuel 5 000 k€			2 720 755			2 720 755
- Emprunt BPI 5 000 k€			2 811 018			2 811 018
- Emprunt Crédit Mutuel 300 k€			26 345			26 345
- Emprunt BPI 300 k€			73 576			73 576
Caution personnelle du dirigeant pour l'emprunt BPI de nominal 4 250 k€		182 277				182 277

Audit Certification D'Entreprise

Commissaire aux comptes

ANNEXE

à hauteur de 20% de l'encours

TOTAL	**182 277**	**5 631 694**	**5 813 971**

Audit Certification
D'Entreprise

Commissaire aux comptes

ANNEXE

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Nantissements de parts sociales :
- Emprunt Crédit Mutuel 4 250 k€ / Nantissement 2 300 titres SODIMAGG : 806 101 €
- Emprunt BPI 4 250 k€ / Nantissement 2 300 titres SODIMAGG : 911 385 €
- Emprunt Crédit Mutuel 169 k€ / Nantissement titres VLMJ : 92 138 €
- Emprunt BPI 169 k€ / Nantissement titres VLMJ : 92 152 €
- Emprunt Crédit Mutuel 5 000 k€ / Nantissement 200 titres SODIGEMA : 2 720 755 €
- Emprunt BPI 5 000 k€ / Nantissement 200 titres SODIGEMA : 2 811 018 €

Nantissement du fonds de commerce :
- Emprunt CM et BPI 5 000 k€ + CM et BPI 300 k€ ; nant. fonds de commerce E.LECLERC : 5 631 k€

Audit Certification
D'Entreprise

Commissaire aux comptes

ANNEXE

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant de honoraires facturés, au titre du contrôle légal des comptes, par le Commissaire aux comptes s'élève à 17.893 euros contre 11.550 euros sur l'exercice N-1.

Audit Certification
D'Entreprise

Commissaire aux comptes

ANNEXE

LES EFFECTIFS

	31/10/2020	30/09/2019
Personnel salarié :	**66.01**	**68.00**
Ingénieurs et cadres	1.53	2.00
Agents de maîtrise	6.92	6.00
Employés et techniciens	57.56	60.00
Ouvriers		

Audit Certification
D'Entreprise

Commissaire aux comptes

ANNEXE

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Ventes de marchandises	25 712 973		25 712 973
Ventes station	7 626 524		7 626 524
Coopérations commerciales	396 960		396 960
Commissions sur ventes	77 752		77 752
Ventes de cartons et déchêts	4 270		4 270
Locations immobilières	29 606		29 606
Locations de véhicules	38 526		38 526
Chiffre d'affaires	**33 886 611**		**33 886 611**

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 539 574	2 596 078	313 380	2 226 194
RÉSULTAT FINANCIER	116 823	33 224	9 303	107 520
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	19 148	19 148	5 361	13 787
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS	-14 070	-52 634	-14 738	668

Audit Certification
D'Entreprise

Commissaire aux comptes

SODIMAGG
S.A.R.L. au capital de 2 276 360 €
Siège Social : MAGNY EN VEXIN (Val d'Oise)
Route de Mantes, Lieudit la Demi Lune

520 044 314 RCS PONTOISE

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2020 SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 13 AVRIL 2021

(Article L.232-22, alinéa I-2° du Code de Commerce)

3 - AFFECTATION DES RESULTATS

Ce bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 340 730,00 €, nous proposons de l'affecter en totalité au poste « autres réserves ».

